

RASSEMBLEMENT KURDE MERCREDI 17 septembre 2025 devant LE CONSEIL DE L'EUROPE

LIBERTE POUR ABDULLAH ÖCALAN - SOLUTION POLITIQUE A LA QUESTION KURDE

Conseil de l'Europe, appliquez votre décision concernant la Turquie !!

En 1999, le leader du peuple kurde A. Öcalan a été arrêté à la suite d'une conspiration internationale et emprisonné dans la prison de l'île d'Imrali. Malgré cela, son mouvement reste au cœur des luttes kurdes pour l'autonomie et la démocratie au Moyen-Orient.

En ce qui concerne les processus juridiques, la réalisation de la décision de 2014 de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) sur le « droit à l'espoir » reste cruciale, car elle reconnaît le droit de A. Öcalan à ce que son cas soit réexaminé et qu'il soit finalement libéré ! En septembre 2025, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe discutera à nouveau de cette affaire et du refus de la Turquie d'appliquer les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme. Ce qu'il nous faut absolument maintenant, c'est une volonté politique, une action concrétisant un engagement en faveur d'une politique démocratique.

Des voies juridiques et politiques doivent être créées afin de trouver une solution à la question kurde. Pour que la Turquie devienne démocratique, elle doit résoudre la question kurde sur une base démocratique ! Le leader du peuple kurde Abdullah Öcalan doit être libéré physiquement. Il doit pouvoir s'engager activement dans la politique, coordonner et guider le processus de paix et la société démocratique.

Le succès de ce processus aurait des implications considérables pour l'ensemble de la région, ouvrant la voie à des processus similaires en faveur de la paix.

Nous encourageons tout le monde à écrire au président du Comité des ministres du Conseil de l'Europe pour soutenir le droit à l'espoir de M. Abdullah Öcalan et pour le processus de paix et de démocratie en Turquie !

